

# Lettre des élus du Groupe Socialiste Vert Républicain Conseil Général du Loiret

## SESSION JUIN 2009

### Dans ce numéro:

- le mot du Président
- le RSA
- la politique agricole du Département
- la scolarisation des enfants handicapés
- l'affaire du collège de Puiseaux



**29 et 30 septembre**

\* Session du  
Conseil Général

**20 octobre**

\* Réunion Publique  
du Groupe



**Groupe des élus  
Socialiste-Vert-Républicain  
Conseil Général du Loiret**

48 bd Alexandre Martin  
45000 ORLEANS

Tel: 02 38 77 96 30

Fax: 02 38 77 94 27

Assistante: Anne BESNIER

Voici le deuxième numéro de notre lettre. C'est un des moyens de communication que nous avons mis en place pour vous permettre de connaître notre action. D'autres moyens existent comme notre tout nouveau site internet ou tout simplement le téléphone en joignant notre assistante.

Suite au grand intérêt qu'a suscité notre première réunion publique et à la richesse des échanges que nous avons eus ensemble, nous prévoyons une deuxième réunion le mardi 20 octobre à Châteauneuf sur Loire.

Nous sommes à votre service pour répondre à vos questions et entendre vos suggestions alors n'hésitez pas à nous contacter.

*David Thiberge*

Le groupe socialiste-vert-républicain du Conseil Général du Loiret est favorable au projet du RSA puisqu'il valorise le travail et que ce dispositif apporte un plus aux personnes qui en seront bénéficiaires. Mais il ne faut pas que l'optimiste devienne aveuglement car de nombreuses interrogations subsistent quant aux modalités de mise en place surtout que l'évaluation précise du nombre de bénéficiaires potentiels est aujourd'hui impossible à faire.

Tout d'abord concernant les travailleurs sociaux qui vont s'occuper de ces dossiers. Qu'ils travaillent à la CAF, au Pôle Emploi, dans les CCAS ou au Conseil Général comment vont-ils pouvoir traiter tous ces nouveaux dossiers (on prévoit une augmentation de 30%) alors qu'ils ont déjà du mal à traiter l'ensemble des dossiers actuels et quels nouveaux outils seront installés afin de les aider? Il y a également un risque d'augmentation du nombre de recours relatifs aux indus. Nous proposons qu'un dispositif de recours amiable soit mis en place au sein du Département afin de pouvoir traiter avec plus de souplesse les situations qui, sinon, seraient transmises au Tribunal Administratif. Personne ne peut non plus prévoir ce qu'il adviendra des droits connexes (type CMU) pour certains bénéficiaires.

Nous nous interrogeons également sur le risque de l'augmentation du travail à temps partiel. Comment inciter les entreprises à proposer à ces personnes un travail à temps complet et comment convaincre ces personnes de l'accepter? Enfin ce dispositif représente un risque financier pour les départements puisque le nombre total de bénéficiaires est inconnu. Ce dispositif n'obligera-t-il pas le département à créer un impôt nouveau ?

Pour que la mise en place du RSA soit un succès dans notre département, nous demandons qu'un suivi très précis soit mis en place (nombre de bénéficiaires, nombre de temps partiels, bilan de l'accompagnement, coût réel pour le département).

*Joëlle Beauvallet, Christophe Chaillou, Micheline Prahecq, David Thiberge*



Le premier rapport que nous aborderons au cours de cette session porte sur le soutien aux apiculteurs face au varroa. Cela paraît tout d'abord parfaitement anodin mais ce rapport est significatif de la façon dont notre institution aborde la question de **l'agriculture**.

Un grand nombre de nos interventions en matière agricole présentent la même caractéristique : ce sont des aides aux exploitations, distribuées indistinctement selon des critères mécaniques d'attribution. Mais que changent-elles dans les pratiques de nos agriculteurs et dans l'alimentation de nos concitoyens ?

Je conçois bien que le Département n'est pas outillé pour définir seul une politique agricole cohérente mais il me semble que l'on pourrait privilégier la structuration des filières, comme nous l'avons fait récemment pour la sylviculture, plutôt que de rester dans une logique de guichet.

Dans un souci de développement durable, nous pourrions également essayer d'infléchir les aspects les plus néfastes du productivisme agricole, notamment le recours systématique à une irrigation massive avec de l'eau sous-payée, pour passer à des méthodes privilégiant les emplois qualifiés pour fournir des aliments de qualité au lieu de transformer les animaux en produits manufacturés et les élevages en usines.

Parmi d'autres propositions à étudier, je suggère aussi de soutenir l'Etat dans sa politique d'aide aux audits énergétiques, de se coordonner avec la Région pour structurer les filières les plus pertinentes pour notre département, de programmer avec les agglomérations du Loiret le maintien de l'agriculture périurbaine et des circuits courts. Enfin, il me semble que l'agro-alimentaire dans son ensemble est propice à un travail d'insertion qui constitue une de nos compétences majeures, notamment en temps de crise. Ne pourrait-on pas développer des aides à l'agriculture qui favorisent l'insertion par le travail ?

*Thierry Soler*

Lors de la dernière session, j'étais intervenu sur le problème de la **scolarisation des enfants handicapés**. Si aujourd'hui, grâce à l'intervention de deux élus contactés, nous avons la satisfaction de savoir que des mesures à moyen terme seront prises, nous demandons que des solutions soient trouvées dès la rentrée prochaine. En effet le moyen terme c'est-à-dire deux ou cinq ans pour un enfant en âge d'être scolarisé est bien trop long. Nous allons donc solliciter une nouvelle fois les députés et sénateurs du Loiret afin que, dès septembre 2009, des solutions alternatives soient mises en place en attendant les solutions définitives du moyen terme.

*Michel Brard*

Une affaire interne au Conseil Général a fait l'objet de plusieurs articles dans les journaux ces dernières semaines : les sanctions prises, contrairement à l'avis unanime du Conseil de Discipline, à l'encontre de deux employés du collège de Puiseaux. Suite finalement à la levée de ces sanctions par le président du Conseil Général, Michel Breffy a souhaité intervenir.

Je souhaiterais, au nom du groupe PS, verts et apparentés, évoquer et faire quelques remarques sur un dossier qui a provoqué de nombreuses réactions internes au Conseil Général, mais aussi à l'extérieur, surtout dans la presse locale, le conseil de discipline du **collège de Puiseaux**.

Si on peut se féliciter, qu'au final, le bon sens et l'esprit d'apaisement de Monsieur le Président aient réglé une situation devenue très critique, on ne peut pas ne pas en tirer des enseignements.

Tout d'abord, il semble évident que nous, Conseillers Généraux, lorsque nous représentons la collectivité dans une instance, nous assurons cette mission avec sérieux, réflexion et objectivité, et il nous est très désagréable de constater que notre avis n'est pas suivi. Cette décision, Micheline Prahecq et moi-même, nous avait profondément déçus, ce qui nous avait conduit à vous informer Monsieur le Président que nous ne souhaitions plus siéger dans cette instance.

Tous ces faits auraient pu être évités si, au lieu de considérer que notre avis n'était pas motivé, la réflexion et la décision avait été de suivre le vote unanime des élus et des représentants du personnel.

Maintenant que Monsieur le Président a décidé d'annuler les mesures disciplinaires prises à l'encontre des deux agents dans l'objectif de rétablir le bon fonctionnement de ce service public, nous considérons que nous pouvons annuler notre refus de siéger et nous en informons officiellement l'assemblée.

Avec l'espoir que cette affaire serve de référence sur le travail assuré par les élus au sein du Conseil Général dans un souci permanent de compétence et de responsabilité.

*Michel Breffy*

Venez nous retrouver sur notre tout nouveau site:

[www.socialiste-vert-republicain-cg45.fr](http://www.socialiste-vert-republicain-cg45.fr)

Vous y trouverez les dossiers présentés lors de la réunion publique, les blogs de vos élus, les dates importantes...

